

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Garderie Centre Éducatif Le Palais du Plaisir Inc.	Numéro de permis 2020086	Date d'inspection Le 20 novembre 2023	
Nom de l'établissement Garderie Centre Éducatif Le Palais du Plaisir Inc.		Numéro de téléphone (506) 284-2357	
Adresse 15 rue Valcourt Saint-Quentin NB E8A 2B5			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Mona Martin		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux

- Visite faite à l'établissement le matin pour une inspection de surveillance.
- Le ratio est respecté lors de la visite.
- Pendant la visite, l'orientation des enfants est faite d'une façon positive et respectueuse.
- Les activités quotidiennes comprennent des programmations délibérément planifiées et documentées.
- Des exercices d'évacuation en cas d'urgence et en cas d'incendie sont menés chaque mois.
- L'aire de jeu extérieur est entourée d'une clôture et une barrière fermée même pendant l'hiver. L'exploitant entretient l'aire de jeu extérieur en sorte d'assurer la sécurité des enfants.
- Un registre d'incidents mineurs est tenu. Le parent est avisé des incidents et signe le registre.
- Tout l'équipement de sieste est lavable et étanche.
- Chaque enfant qui fait la sieste a un écart d'au moins 46 cm entre tous les matelas.
- Observations:

Nourrissons: Lavage des mains, le diner, changement de la couche et la sieste.
 2 ans: Le diner, changement de la couche, lavage des mains et la sieste.
 3-4 ans : À mon arrivée les enfants écoutent un film de Noël. Le matin les enfants ont fait un bricolage de flocons.

- Discussion avec l'exploitante concernant le terrain de jeu des après-classes. L'exploitante m'avise que les balançoires ne sont pas utilisées. Discussions avec les éducatrices concernant la documentation et la planification. Je recommande de contacter l'agente pédagogique.

original signé par
Mona Martin

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 20 novembre 2023

Date

original signé par
Vicki Deschènes

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 20 novembre 2023

Date